

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur... 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — 10 — — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 10 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

7 heures 06 minutes du soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express.
3 — 36 — — matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus-Mixte.

DÉPART DE SAUMUR POUR ANGERS.

1 heure 02 minutes du soir, Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

9 heures 50 minutes du matin, Express.
11 — 25 — — Omnibus.
5 — 31 — — soir, Omnibus-Mixte.
9 — 57 — — Poste.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR TOURS.

3 heures 02 minutes du matin, Omnibus-Mixte.
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces... 20 c. la ligne.
Dans les réclames... 30 —
Dans les faits divers... 50 —
Dans toute autre partie du journal... 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires.
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^o, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

AFFAIRES DE POLOGNE.

Nous avons aujourd'hui le texte de la réponse faite par le prince Gortschakoff à la dépêche de l'Autriche. Ce document est publié par la *Gazette d'Augsbourg*.

Moins détaillée que la dépêche destinée à l'Angleterre, moins cordiale que celle destinée à la France, la note adressée au cabinet de Vienne se borne à déclarer que le rétablissement de la paix dans le royaume de Pologne ne dépend pas uniquement des mesures qui peuvent y être appliquées par la Russie, mais des efforts communs de tous les gouvernements européens pour arrêter les progrès de la révolution cosmopolite, qui entretient en Pologne une agitation funeste.

Le seul point qui concerne spécialement l'Autriche, dans la dépêche du prince Gortschakoff, c'est la satisfaction qu'elle exprime, relativement à l'attitude que l'Autriche a prise dès le début de l'insurrection, et dans laquelle on espère, à Saint-Petersbourg, qu'elle se maintiendra.

La réponse de la Russie ne paraît pas avoir reçu, en Angleterre, un accueil favorable, autant du moins qu'on peut en juger par les journaux qui passent pour exprimer le plus fidèlement la pensée du gouvernement et du public anglais. La Russie est mise nettement en demeure d'octroyer à la Pologne une Constitution, si elle ne veut perdre les sympathies de l'Angleterre; le *Morning-Post* insiste particulièrement en ce sens.

Il y a, sous ce rapport, une dépêche du Foreign-Office à laquelle le cabinet de Saint-Petersbourg n'a pas encore répondu, celle du 24 avril, dans laquelle le comte Russell déclare, avec cette hauteur et cette raideur qui caractérisent les documents de la diplomatie anglaise, que ni l'amnistie, ni les promesses du czar relatives au développement des institutions déjà accordées à la Pologne ne peuvent conduire à la pacification de ce pays.

La Suède continue à manifester ses ardent sympathies pour la cause de la Pologne. On a vu, par nos dépêches, que les états-généraux avaient voté avec enthousiasme une motion qui faisait au gouvernement un devoir de joindre ses réclamations à celles des autres puissances. Toutefois, suivant une correspondance de Stockholm, en date du 29 avril, publiée par le *Moniteur*, nul armement ne se fait encore, ni en Suède ni en Norvège. Les officiers de l'état-major norvégien sont arrivés à Stockholm, mais par suite d'une invitation déjà ancienne, à l'occasion de la fête du roi, qu'on célèbre le 3 mai. (La France.)

Le *Journal de Saint-Petersbourg* publie des notes de la Suède du 7 avril, de l'Espagne du 21 mars, de l'Italie du 23 avril, avec les réponses de la Russie. Le cabinet de Stockholm se fonde principalement sur les principes d'humanité et de générosité du Czar. Il se dit certain que des paroles de clémence et d'oubli avec la perspective d'un régime de sage liberté suffiraient pour ramener complètement l'ordre et la tranquillité en Pologne. La réponse de la Russie renvoie la Suède aux dépêches adressées aux trois puissances. La note espagnole

regrette amèrement l'impatience des Polonais qui n'ont pas voulu attendre la continuation du système de concessions accordées déjà. Sachant par expérience que la modération apaise plus sûrement que la sévérité, la reine d'Espagne demande grâce et indulgence pour les vaincus.

La réponse de la Russie à l'Espagne est un remerciement amical. La dépêche du cabinet de Turin est conçue en termes bienveillants. Le gouvernement italien espère que la cour de Russie verra dans la communication qui lui est faite une preuve de son désir d'entretenir toujours avec elle des rapports de franche amitié, et d'entière confiance.

Le prince de Gortschakoff répond, en date du 1^{er} mai au cabinet de Turin que l'empereur a reçu avec plaisir l'expression amicale de ses sentiments.

Quant aux vœux formés en faveur de la Pologne, le gouvernement italien n'ignore pas que la révolution impose une tâche difficile aux gouvernements qui cherchent à fonder une paix durable. — Havas.

Le *Times* dit : La réponse de la Russie n'est pas satisfaisante. La Russie n'apprécie pas la grandeur de la question et le caractère sérieux des représentations des puissances. On ne peut conserver aucun espoir que le prince Gortschakoff change de politique vis-à-vis de la Pologne. — Havas.

La diplomatie anglaise montre toujours la même activité. Le comte Russell recevait à peine la réponse de la Russie à sa note du 10 avril qu'il expédiait une nouvelle dépêche à

lord Napier pour lui faire part d'une conversation qu'il a eue avec le baron Brunow, lorsque celui-ci est venu lui communiquer la note russe. Le langage du baron Brunow confirme ce qui a été dit des plans de conciliation dont le germe se trouve dans les communications qui viennent d'être échangées. La Russie accepte les traités comme point de départ des négociations, et elle ne repousse pas les ouvertures qui lui seront faites sur cette base.

Le comte Russell se réserve de faire connaître, dans une dépêche ultérieure, l'opinion du gouvernement anglais sur la note du prince Gortschakoff. Mais les articles des journaux de Londres les plus importants ne laissent pas prévoir comme nous le disions hier, que cette opinion sera favorable.

Le *Morning-Post* reconnaît que les réponses à la France et à l'Angleterre sont « éminemment conciliatrices » ; mais il déclare que, pour des hommes pratiques, elles sont loin d'être satisfaisantes. « Tout en admettant, dit l'organe ministériel, qu'il est obligé à faire quelque chose pour la paix de l'Europe, le gouvernement russe évite avec soin de définir ses obligations. » La conclusion du *Morning Post*, c'est que « la Russie ne veut rien faire, » et qu'il est fort à craindre que l'indépendance polonaise, si elle doit exister, ne puisse être conquise qu'à la pointe de l'épée.

Mais quelle épée la feuille de Londres entend-elle employer à ce grand ouvrage ? Est-ce l'épée de l'Angleterre, est-ce l'épée de la Pologne soutenue par elle, ou bien celle des autres puissances ?

Selon le *Daily Telegraph*, la réponse russe à la note anglaise « est une sorte de sourire

FEUILLETON.

LA MÉTAIRIE DES GENÈTS.

(Suite.)

III.

Le lendemain, quand Gabriel revint à la métairie des Genêts, il ne trouva qu'Ysolette. Elle tenait à la main une brosse qu'elle passait et repassait avec ardeur sur un chapeau de feutre à larges bords relevés en ourlet, comme on les porte en Cornouaille. Il remarqua qu'une belle veste bretonne, bleu de ciel, à ganses écarlates, était étalée sur le lit.

— Est-ce que vous allez vous déguiser en gars, Ysolette ? lui dit-il.

— Eh ! non, répondit la jeune fille d'un air malin. Ne reconnaissez-vous donc pas... ?

— Ces effets ? ma foi, non.

— Ce sont pourtant les vôtres, Gabriel. Vous ne vous souvenez donc plus qu'en partant pour Paris vous n'avez pas voulu vous en charger, et vous les avez donnés à Mariannic en lui disant : « — Pour

votre futur mari, cousine. » Mariannic ne s'est point mariée, et elle vous les rend. Ça vaudra toujours mieux que votre blouse déchirée et votre vilaine casquette. Ainsi donc, vite, mettez ça.

— Volontiers ! répondit Gabriel éprouvant une joie ingénue à revoir ses vêtements cornouaillais.

Il jeta sa casquette, retira sa blouse, Ysolette, avec un comique empressement, l'aïda à endosser la veste rustique et lui posa coquettement le chapeau sur l'oreille : puis elle recula de trois pas pour mieux juger de l'ensemble.

— A la bonne heure ! s'écria-t-elle avec enthousiasme en frappant dans ses mains. Vous êtes tout à fait gentil ! Quand Mariannic vous verra...

— Elle dira comme toi, Ysolette : Gabriel est à merveille ainsi !

Mariannic s'était arrêtée sur le seuil de la chaudière et restait en contemplation devant son cousin ; il y avait dans son regard une expression indéfinissable.

Gabriel alla gaiement au-devant d'elle et l'embrassa au front ; elle tressaillit.

— Et maintenant, dit-il, il ne me manque plus que d'être occupé au village ou aux champs. Vous

m'avez dit hier, bonne cousine, que vous aviez mon affaire ; je compte que vous me direz ce matin ce dont il s'agit.

— D'abord il s'agit de vous reposer pendant quelques jours. Après...

— Eh bien ?

— Après vous choisirez, cousin : ou vous resterez avec nous pour nous aider à conduire notre petite métairie des Genêts, ou vous entrerez chez le père Coëtivy, l'adjoint de la commune, le plus gros fermier de l'endroit comme vous savez. Je viens de le rencontrer, il m'a dit qu'il serait content de vous avoir pour surveiller les travaux de sa ferme.

— Convenu ! j'entrerais chez le père Coëtivy, Merci, cousine Mariannic.

— Ainsi, vous ne voulez pas rester avec nous ? dirent à la fois les deux Bretonnes d'un air peiné.

— Pour vous être à charge ! Oh ! non ! Votre gentille métairie des Genêts ne saurait avoir besoin de mes soins ; autrement, vous le savez bien, je me mettrais tout de suite à votre service : j'y serais si heureux !

Mariannic insista, mais Gabriel lui prouva loyalement qu'elle n'avait pas besoin de lui.

— Placé chez le père Coëtivy, ajouta-t-il, je ne

quitte pas mon village, et je verrai tous les jours mes seules affections désormais : Mariannic et Ysolette. Que puis-je demander de plus, à moins d'être parfaitement déraisonnable ?

Il y avait dans l'accentuation de Gabriel ce je ne sais quoi de tendre et de gracieux qui va droit au cœur.

C'était, en effet, un charmant jeune homme que Gabriel : enthousiaste et raisonnable, expansif et réservé, plein des plus excellentes qualités. Autant il avait mis d'ardeur à s'élaner à tire-d'ailes dans la voie périlleuse des arts, autant il mettait de calme, de résignation à revenir vers son modeste point de départ. Il en agissait ainsi noblement, sans regret comme sans fierté, et son renoncement ne lui paraissait ni humiliant ni héroïque. Peintre, il avait échoué dans le court temps d'essai que lui permettaient ses faibles ressources : la nécessité ne lui faisait-elle pas un devoir de demander sa vie à de plus humbles occupations, à de plus sûrs travaux ? Et d'ailleurs n'était-il pas heureux d'avoir trouvé au pays deux jeunes paysannes qui lui ouvraient fraternellement leur cœur et qui lui offraient avec largesse une affection dont il avait toujours été sevré à Paris ? Il est si bon d'être aimé ! il est si bon aussi

de convention laissant voir des dents qui grincent. » Selon le *Times*, qui s'exprime d'une façon un peu plus courtoise, elle n'est satisfaisante « ni dans la forme, ni dans le fond. » On n'a pas pu s'empêcher, en Angleterre, de remarquer les différences notables de langage et de ton qui règnent dans la réponse destinée au Foreign-Office, comparée à la réponse faite à la France, et cette observation n'a pas été sans influence sur l'humeur peu bienveillante que témoignent les journaux anglais à la Russie.

Le comité central de France pour la cause polonaise a reçu du comité polonais, qui s'est formé en Suède, une adresse empreinte des sentiments les plus chaleureux et les plus belliqueux. (La France.)

Le consul de France à Moscou, qui se trouve en ce moment à Paris, a eu un long entretien avec M. Drouyn de Lhuys, et lui a donné, sur l'état actuel de la Russie, sur sa faiblesse militaire, sur sa pénurie financière et la désorganisation administrative, des renseignements qui ont paru, dit-on, vivement impressionner le ministre des affaires étrangères. Toute la garde impériale est en Pologne, Saint-Petersbourg n'a plus pour garnison que des soldats étiolés arrivés des extrémités de la Russie; l'armée de Pologne, divisée en détachements, est harassée et démoralisée.

Un des membres irlandais du Parlement anglais, M. Pope Hennessey, qui a toujours pris un intérêt particulier à la question polonaise, vient de revenir à Londres d'un voyage qu'il a fait à Cracovie. De là, sur des ouvertures qui, dit-on, lui ont été adressées, il s'est rendu à Vienne, où il a été reçu deux fois par l'empereur d'Autriche.

Depuis son retour en Angleterre, M. Hennessey a eu de fréquentes et longues entrevues, tant avec les ministres dirigeant qu'avec les principaux chefs de l'opposition. Rien n'a transpiré sur l'impression produite par les renseignements apportés par M. Hennessey. Ce que l'on sait seulement, c'est que l'honorable député affirme que l'insurrection est largement en état de résister pendant l'été et l'automne, mais qu'il considère la guerre de partisans comme impossible à poursuivre pendant l'hiver.

Le mont-de-piété de Vienne a, dit-on, en dépôt, pour une somme considérable de bijoux de femmes et de valeurs diverses, mis en gage pour soutenir la cause polonaise, ce qui prouve la part active prise par la classe moyenne et la classe inférieure au mouvement de la Pologne.

Ce dernier renseignement mérite d'être médié. (La France.)

On lit dans l'*Opinione*, de Turin :
Les brigands tentent toujours d'audacieux

coups de main; mais les autorités italiennes ont pris de telles précautions, qu'on ne tardera pas à en venir à bout. Les brigands se sont réunis à Valle-Pietro, et là, formés en petites bandes, ils se préparent à passer la frontière près d'Arezzano. Les troupes italiennes ont pris leurs mesures pour leur couper la retraite.

On assure que les documents recueillis par la Commission du brigandage, constatent pleinement la complicité du gouvernement pontifical dans le brigandage. — Havas.

Les Cortès espagnoles ont été suspendues le 6 mai. La dépêche qui nous apprend cette nouvelle ajoute que les bruits de modification ministérielle qui courent à Madrid sont sans fondement. (La France.)

Deux cent soixante pasteurs protestants de l'Eglise épiscopale méthodiste se sont assemblés à New-York pour leur conférence annuelle. Là, en présence d'un grand nombre de femmes, ces ministres de l'Evangile ont manifesté contre le Sud des sentiments d'une violence telle, que l'opinion publique en a été profondément émue. Ils ont déclaré que la guerre actuelle n'était pas poursuivie seulement dans l'intérêt de la liberté universelle des peuples, mais au nom du royaume du Christ. Un d'entre eux, M. Foster, a déclaré que la haine des gens du Sud pour les Yankees devrait être chassée de leurs cœurs à coups de canon et avec des balles de fusil. Si l'on voulait rendre toutes les fureurs fanatiques et religieuses de cette assemblée, il faudrait un volume d'imprécations et de malédictions. (Idem.)

Nous recevons de nouvelles informations de la Vera-Cruz, du 5 avril. Elles portent à notre connaissance les faits suivants.

Le général Comonfort, qui commande le corps de soutien devant Puebla, après l'échec grave qu'il a éprouvé, s'est retiré dans la direction de Chalco, afin de s'établir sur la route de Mexico et d'y élever des défenses, mais il ne pourra rien faire de sérieux à cause du grand nombre de soldats qui désertent les rangs de son armée.

Le général Marquez a occupé Tlascalala, sur la droite de Puebla, et le général de Mirandol a défilé la cavalerie mexicaine près d'Acajete.

La réponse du général Forey à la municipalité de Puebla avait produit un très-bon effet. En rentrant en ville, la députation s'est rendue auprès du général Ortega pour l'engager à ne pas prolonger une défense complètement inutile.

On assure que l'armée mexicaine, dans la sortie qu'elle a faite, a eu près de 5,000 hommes hors de combat. Les églises et les hôpitaux sont encombrés de blessés.

d'aimer!

Or, Gabriel aimait bien sincèrement Mariannic depuis l'enfance, et il sentait qu'il n'aimait pas moins Ysolette depuis la veille; seulement il entrevoyait déjà, entre les sentiments qu'il éprouvait pour l'une et pour l'autre, une différence sensible: Mariannic lui était chère comme une sœur, mais Ysolette, oh! Ysolette... Il y a des sympathies plus vives que l'amitié et qui naissent parfois d'un premier regard, d'un premier sourire.

Gabriel, avant d'entrer au service du père Coëtivy, profita de quelques jours d'indépendance. Il les employa à se promener dans les coulées bocagères du pays, ou à voguer en bateau sur la vaste baie de la Forêt. Mariannic, souvent occupée des travaux de sa métairie, ne pouvait l'accompagner toujours, et c'était à Ysolette qu'était le plus ordinairement dévolu le soin de faire au jeune homme les honneurs des champs, des bois et de l'Océan. Ysolette, brune, vive, spirituelle, et Gabriel, blond, sentimental, éloquent, formaient un de ces contrastes délicieux, comme on en rencontre bien rarement au village depuis que le temps des Estelle et des Némorin s'est à jamais enfui.

Les paysans des bourgs voisins les prenaient pour

de nouveaux époux ou de jeunes promis, et leur disaient en les saluant: « Bonheur à vous dans le mariage, amis! bonheur à vous! » Et toutes les fois qu'ils étaient salués ainsi, Ysolette rougissait malgré elle, et Gabriel souriait en regardant la jeune fille qui disait quelquefois:

— Sont-ils singuliers de nous prendre pour ce que nous ne sommes pas!

— Est-ce que cela vous fâche, Ysolette?

— Au contraire! répondait-elle avec une naïve vivacité.

Cette idylle en action avait les plus doux charmes pour Gabriel, que le séjour de la grande ville n'avait nullement dégoûté des impressions champêtres, des rustiques habitudes.

Après quelques jours de cette vie indépendante, passée à courir capricieusement à travers collines et vallées avec la plus jolie compagne de toute la Cornouaille, Gabriel se mit à la disposition du père Coëtivy. Il devint son *factotum*, moyennant une faible rétribution, car notre riche fermier était un avaré renforcé, et il ne fallait rien moins que les fréquents accès de goutte auxquels il était en proie pour qu'il chargât un autre que lui-même de surveiller ses établissements agricoles.

Le vice-amiral Jurien de La Gravière a désigné l'avis à vapeur le *Forfait*, un des meilleurs marcheurs de l'escadre, pour porter en France la nouvelle de la capitulation de Puebla. Si le fait n'est connu que le 11 ou le 12 à la Vera-Cruz, au lieu d'envoyer exprès un navire de guerre en France, il avancera le départ du paquebot-poste la *Louisiane*, qui partira immédiatement pour Saint-Nazaire. (Idem.)

La France centrale publie la lettre suivante, adressée par M. le comte de Christen à M. le vicomte Charles de Saint-Priest:

« Citadelle d'Alexandrie, 26 avril.

« Mon cher ami,

« Votre affectueuse lettre m'a fait le plus grand plaisir, elle m'a prouvé que vous ne m'oubliez pas.

« Merci des démarches que vous faites auprès du Sénat, afin qu'on me rende justice. Malheureusement, les choses s'aggravent de plus en plus. Je vais vous renseigner sur des faits qui vous paraîtront incroyables.

« Hier, le juge d'instruction est venu m'intenter un second procès criminel pour mon expédition des Abruzzes, le premier, celui jugé à Naples, n'ayant été fait, paraît-il, qu'à titre d'essai, et sous le prétexte de la conspiration de Friso. Pour celui d'aujourd'hui, la chose est plus impudente... on s'est décidé à ouvrir un nouveau procès dans lequel je suis accusé d'avoir envahi, à la tête de bandes armées, le territoire du roi Victor-Emmanuel, dans le but de renverser son gouvernement, et on me rend responsable des morts et blessés. Il n'est question de rien moins que de la peine capitale.

« J'ai écrit hier à M. Drouyn de Lhuys pour lui rendre compte de ce nouvel incident et pour lui rappeler qu'il existait un traité passé entre le gouvernement français et celui de Turin, à l'époque de la rentrée de ma troupe, après la chute de Gaète, sur le territoire du saint-père, et que ce traité avait pour clause principale que, dans aucun cas, les officiers et soldats ayant fait partie des diverses expéditions dans les Abruzzes, ne pourraient être poursuivis ou arrêtés pour les faits de cette campagne, qu'ils jouiraient des mêmes avantages que les capitulés de Gaète. Les officiers reçurent des passeports français et rentrèrent dans leur pays sous la garantie de la France. Eh bien! aujourd'hui, malgré la sainteté des promesses, on m'intente un procès sur ces mêmes affaires.

« Voyez, mon cher, si vous pouvez, avec vos amis de Paris, faire mettre un terme à de pareilles indignités.

Du reste, j'attends l'issue de toutes ces persécutions avec le plus profond mépris, et si le gouvernement piémontais pousse les choses jusqu'au bout, le déshonneur n'en rejallira ni

sur moi ni sur ceux qui ont combattu avec moi dans les Abruzzes.

« Je vous embrasse fraternellement.

« Comte THÉODULE DE CHRISTEN. »

On nous assure que la nouvelle réclamation du comte de Christen va être l'objet d'une enquête sérieuse de la part du gouvernement français. (Idem.)

Dans sa séance de mardi, le Sénat a entendu un très-remarquable rapport de M. le marquis d'Audiffret sur les lois relatives aux budgets ordinaire et extraordinaire de l'exercice 1864, aux suppléments de crédit et au budget rectifié de l'exercice 1863.

Ce document résume avec autant de clarté que de compétence notre situation financière sous l'empire du sénatus-consulte du 31 décembre 1861. Après avoir tracé à l'administration la marche qu'elle doit suivre dans tous les degrés de la carrière qui lui a été ouverte par l'initiative généreuse et prévoyante de l'autorité souveraine, après avoir constaté que le gouvernement, sans s'exposer jamais à être pris au dépourvu par des nécessités urgentes, n'a cessé de se fortifier des volontés et de la solidarité du Corps législatif, l'éminent rapporteur termine par un magnifique tableau des progrès rapides et soutenus de la richesse publique.

Le rapport de M. le marquis d'Audiffret a été suivi d'un vote unanime du Sénat, sans aucune discussion.

Le Corps législatif vient de voter deux lois importantes: la loi sur le gage commercial, qui modifie le titre VI du livre I^{er} du Code de commerce, et la loi sur les sociétés à responsabilité limitée. (Idem.)

Nouvelles Diverses.

S. Exc. M. le ministre d'Etat a communiqué jeudi, au Corps législatif, le décret impérial qui prononce la clôture de la session de 1862. La Chambre s'est immédiatement séparée aux cris de: Vive l'Empereur!

Les élections sont définitivement fixées au dimanche 31 mai et lundi 1^{er} juin prochain.

— On annonce que l'Empereur vient de signer les nominations des nouveaux sénateurs qui seront incessamment publiées au *Moniteur*.

— Il est question d'adjoindre un évêque auxiliaire à Mgr Darboy, le nouvel archevêque de Paris, dont la santé est très-délicate. Cette situation serait réservée dit-on, à l'abbé Buquet, vicaire général, à Paris, depuis plus de vingt ans.

— Le Père Gratry a terminé ses conférences à Saint-Etienne du Mont. Dans la dernière, il a encore parlé en faveur de la nationalité polonaise et a déclaré que de grands malheurs menaçaient l'Europe, si elle ne profitait pas des circonstances actuelles pour réparer ce grand crime du partage.

Gabriel ne songeait pas à se plaindre de l'extrême modicité de son salaire; tout au contraire, il se croyait devenu le plus heureux des hommes. Tantôt à pied, tantôt à cheval, il parcourait le pays, allant d'une métairie à une autre métairie, d'un pré verdoyant à un champ de sarrasin, d'une épaisse futaie à une zone d'ajoncs, retremant ainsi sa santé débile à l'air vif et pur des sites agrestes et maritimes de la côte. Il lui arrivait quelquefois de rencontrer par hasard sur son chemin Mariannic, ou Ysolette, — Ysolette plus souvent que Mariannic, toujours par hasard, — et cela suffisait pour l'entretenir en belle humeur tout le reste de la journée.

Le soir, il allait passer quelques heures avec ses deux amies; on s'asseyait sur l'herbe fleurie du verger, et Gabriel racontait alors mainte petite anecdote de sa vie parisienne, qui ne manquait pas d'exciter un vif intérêt; car Gabriel, rendons-lui cette justice, racontait en perfection, et volontiers serait-on resté toute une nuit à l'écouter.

Cependant il sembla bientôt que tout ce simple et frais bonheur du village commençait à se dissiper sous un souffle mystérieux et funeste. Cette loi inflexible, à laquelle l'homme est si fatalement soumis, et qui ne lui permet pas de conserver longtemps

l'équilibre d'un bonheur, s'appesantissait déjà sur la métairie des Genêts. Mariannic était devenue triste et morose; on la surprenait avec des larmes dans les yeux; il lui arrivait parfois de repousser brutalement Ysolette quand celle-ci accourait pour l'embrasser. Puis, par un retour aussi subit que bizarre, elle la serrait sur son cœur à la briser. C'était facile à voir: Mariannic n'était plus heureuse, elle souffrait en secret. Mais quelle pouvait être la nature de sa souffrance? En vain Gabriel l'interrogeait-il avec tendresse; elle s'obstinait à répondre qu'elle n'avait aucun motif de chagrin. Et cependant, de jour en jour, le progrès sensible d'une douleur qui la minait se décelait sur son visage par d'alarmants indices. Sa bonne figure, ordinairement rouge, se couvrait d'une pâleur mortelle; sa grande taille droite et robuste s'affaissait tristement; sa voix s'était empreinte de gravité, et rarement le sourire venait-il effleurer ses grosses lèvres toutes chargées d'affectueuse bonté. Mariannic faisait peine; elle avait toujours eu jusqu'alors de si franches allures, une santé si robuste. Tout le monde s'étonnait, et nul n'avait deviné pourquoi elle dépérissait à vue d'œil.

Un jour qu'elle sarçait avec Ysolette les mauvaises herbes d'un champ, elle vit au loin Gabriel qui des-

— L'Exposition des chiens au Jardin d'acclimatation du Bois de Boulogne, ouverte dimanche dernier, attire depuis ce jour un concours de visiteurs dont le nombre va toujours croissant. Le beau temps a heureusement favorisé cette exposition dont l'installation est des mieux entendue, et dont le succès ne laisse rien à désirer.

Nous apprenons que mardi dernier, l'Empereur a daigné l'honorer de sa visite, et en a témoigné à plusieurs reprises, toute sa satisfaction.

L'Exposition se prolonge jusqu'au dimanche 10 mai inclusivement. Lundi, 11, aura lieu la distribution des prix et récompenses, qui se fera au lieu même de l'Exposition, au Jardin d'acclimatation. On annonce que les piqueurs des diverses meutes exposées, célébreront cette solennité par un concert cynégétique où ils feront entendre leurs fanfares de chasse. — Havas.

— On lit dans une correspondance adressée de Marseille au *Progrès* les lignes suivantes que nous reproduisons, sans toutefois nous porter garants de la scrupuleuse authenticité du fait curieux qu'elles racontent.

Un événement qui pouvait devenir déplorable, mais qui heureusement, n'a eu pour conséquence que de démontrer une fois de plus tous les phénomènes des effets de la foudre, est arrivé cette nuit ! et c'est une de nos Lais qui en a été l'héroïne.

Quelques personnes qui sortaient d'une réunion au moment où la pluie tombait avec force, allaient rentrer chez elles, quand tout à coup un éclair brille et le tonnerre se fait entendre.

Un jeune homme qui donnait le bras à une femme ressent une secousse; mais quel n'est pas son étonnement quand il aperçoit sa compagne dans un état de nudité complète ?

La foudre en tombant sur cette dame, suivit les ressorts de sa crinoline, enleva ses vêtements et les lança à plus de cent pas, sans toutefois faire aucun mal à cette intéressante personne.

Heureusement qu'il était deux heures du matin !

Jugez un peu si cet événement fût arrivé de jour. L'attentat à la pudeur était bien et dûment constaté, et monsieur le tonnerre aurait bien mérité de la correctionnelle.

Cet accident, qui a fini par un fou rire, a mis toutefois en évidence une chose que bien des gens ignoraient : c'est que la crinoline est un parfait conducteur du fluide électrique.

Avis aux dames qui tenteraient de sortir par un temps orageux.

Chronique Locale.

LES HALLES. — LA SALLE DE SPECTACLE. — LA PROMENADE (1).

Ne les oublions pas, disais-je, dans ma der-

(1) Voir le n° du 2 mai.

cevait un coteau; elle le suivit des yeux pendant quelques minutes sans avertir sa compagne. Mais tout-à-coup Ysolette aperçut le jeune homme et s'écria avec une joie enfantine :

— Gabriel ! voilà Gabriel là-bas ! regarde donc, Mariannic !

Mariannic tressaillit douloureusement comme si on l'arrachait avec violence à un spectacle dont elle était heureuse de profiter seule.

— Gabriel... Gabriel... répliqua-t-elle durement. Eh ! que vous fait Gabriel ? Si vous préférez plus d'attention à votre besogne, vous ne verriez pas le premier venu qui passe !

A cette rude apostrophe, Ysolette rougit et demeura tout interdite; elle regarda Mariannic avec stupéfaction, et fut effrayée de la sombre expression de sa physionomie. Elle se remit tranquillement à l'ouvrage; mais les battements mal contenus de son sein et les pleurs silencieux qui ruisselaient sur ses joues, révélaient assez l'oppression de son cœur. Elle sentit bientôt deux mains s'appuyer sur sa tête et la renverser en arrière; puis elle vit Mariannic se pencher et l'embrasser avec effusion.

— Pardonne-moi, pauvre Ysolette ! dit-elle d'une voix entrecoupée. Pardonne-moi, pauvre chère pe-

nière causerie ! Elles datent une révolution dans les mœurs saumuroises; que le mot n'effraie pas les lecteurs bienveillants.

Avant 1763, le chacun chez soi était la vie coutumière de nos aïeux. Selon notre historien, leurs relations de société consistaient à causer sur le seuil de la porte ou assis sur des bancs placés au-devant des maisons, à jouer à la paume, à la boule, au palet, à boire ensemble le petit vin clair; puis le couvre-feu trouvait tout le monde la tête sur l'oreiller.

Ce calme, hélas ! succédait à de grands orages que je ne veux point raconter.

Convenons-en, si bien qu'on aime la vie de famille et le bon vieux temps, l'avenir d'une ville où l'existence se passait de la sorte, devait rester stationnaire comme cette existence même : aussi le progrès, qui est la loi de l'humanité, allait réveiller nos devanciers.

Après 1763, un besoin nouveau, né de rapports avec des étrangers distingués devenus les hôtes de la cité, engendra le goût des réunions au-dedans et au-dehors. Ces réunions, bien qu'un luxe ruineux en soit banni, exigent certains apprêts favorables au commerce citadin.

Edifier une halle, disposer un théâtre, planter une promenade publique après l'avoir disputée aux eaux du fleuve, voilà l'idée qui germe, que l'occasion fera éclore.

L'occasion ! c'est l'œuvre de la Providence, elle arrive toujours à propos.

Si le lecteur s'intéresse à ma chronique, je le prie d'aller visiter les salles de notre nouveau musée sises au second étage de l'Hôtel-de-Ville; quand il aura examiné leur bonne distribution, quand il aura admiré les collections de toutes sortes qu'organisent dans ces galeries la bienfaisance unie au savoir, qu'il porte son regard sur un plan panoramique de Saumur en 1773 ! Il verra que la ville n'aurait à l'extérieur qu'une plage informe, boueuse, battue qu'elle était par les vagues à chaque crue de la Loire. A l'intérieur, ses maisons, ses rues, ses places étaient resserrées derrière d'épaisses murailles dont quelques restes, avec nos vieilles tours, notre château, attestent l'importance militaire de Saumur sous la féodalité, sous la Ligue : *mœnia fallunt hostem* ! porte l'écusson de la commune si artistement reproduit dans les salons de l'hôtel municipal.

Ces réflexions faites, revenons à la révolution annoncée.

En 1773, Saumur fixait déjà l'attention des voyageurs. Possédant en ses murs le régiment de carbiniers, l'Ecole d'équitation; dotée depuis d'une caserne remarquable, d'un pont demeuré célèbre dans les fastes de l'architecture, Saumur, dis-je, recevait de nobles visiteurs et voulait accueillir noblement ses visiteurs. Avec le concours de l'Ecole de cavalerie (ce nom est acquis désormais à l'œuvre des cara-

bins), des spectacles se donnent, des bals s'organisent. Le jeu de paume de la Grande-Rue, celui de la place de l'*Habile-Auge* sont préparés pour ces fêtes inaccoutumées; amateurs, ouvriers apportent à l'envi le goût, la main qui doivent opérer leur transformation passagère.

Ainsi s'écoulaient les plaisirs des soirées : passons aux nouveaux délassements du jour. Des promenades au dehors succèdent à ces réunions du salon : qui n'a entendu nommer l'*Assemblée aux lilas* sur la *palaine* de Saint-Florent, etc. ?

Mais ces promenades, elles étaient périodiques et lointaines; se promener, se rencontrer le matin, le soir, au sortir du logis : voilà la pensée qui devait élever cette terrasse dite la *Promenade*, dont le square moderne effacera bientôt le souvenir.

Tel fut, chers lecteurs, le fruit de la révolution saumuroise; il ne pouvait être défendu, assurément.

Ainsi pensaient nos pères lorsqu'un jour de l'année 1777, le *dit-on*, avant-coureur des nouvelles vraies ou fausses, vint agiter la cité. Hommes, femmes, enfants allaient et venaient dans les rues, sur le Pont-Cessart avec cette précipitation, ce bourdonnement naturels aux abeilles qui arrivent à la ruche. Quelle était la cause de mouvement, je la dirai dans un troisième entretien, s'il vous plaît de le lire.

PAUL RATOUIS.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Samedi dernier sur les 5 heures, un homme conduisant une charrette attelée de 5 chevaux et chargée d'ardoises à destination de Cholet, se présente pour passer le pont du grand bras de la Loire, commune de Saint-Georges. Le receveur lui demande le poids de son chargement, véhicule compris, et il répondit qu'il était chargé de 4,500 kilog. Le receveur, convaincu qu'il y avait surcharge, voulut d'abord l'empêcher de passer; mais l'imprudent conducteur insista, et à peine était-il arrivé à une certaine distance sur le pont, que quatre poutrelles se rompirent sous la charge et que les roues entrèrent jusqu'au moyeu dans le tablier du pont; fort heureusement la charrette portait de l'arrière et du devant, il n'est pas arrivé d'autre malheur. Il a été reconnu que le poids du chargement complet de cette charrette était de 8,185 kilog.

COMMUNE D'ALLONNES.

NOUVELLE ASSEMBLÉE D'ALLONNES

Fixée au 10 mai 1863.

PROGRAMME

Midi précis. — Revue de la compagnie des sapeurs-pompiers d'Allonnes, à laquelle les pompiers des communes environnantes sont priés d'assister.

Une heure. — Jeux d'adresse (la pêche aux oranges.)

Leurs images s'y réfléchirent avec une netteté parfaite. Pour la première fois, peut-être, Mariannic fit attention à son visage ainsi reflété à côté du joli minois d'Ysolette : hélas ! elle se trouva bien laide ! Son cœur se serra, et ce fut par une sorte de mouvement convulsif qu'elle agita l'onde avec ses deux mains pour échapper à cette navrante vision du mirage.

Depuis ce temps, Mariannic se sentit à l'âme une irritation constante, un découragement inexprimable. Elle s'observait toutefois pour réprimer, dès leur origine, ses durs accès d'humeur; mais il était facile de remarquer l'altération de ses traits, lorsque Gabriel et Ysolette couraient et jouaient ensemble comme de jeunes chevreaux. Si, parfois, la robuste fille ne pouvait résister au débordement de son cœur irrité, alors elle s'enfuyait brusquement, laissant les deux joueurs impitoyables fort étonnés de sa disparition.

(La suite au prochain numéro.)

ATELIER DE PHOTOGRAPHIE.

M. SEBIRE, DE NANTES.

Rue Saint-Nicolas, 83,

Ancienne maison du Comptoir d'Escompte.

Quatre heures. — Courses en sac. — 1^{er} prix une montre d'argent, 2^e une dinde, 3^e un cop, 4^e une bourse.

Six heures. — Courses et sauts de haies. — 1^{er} prix une montre d'argent, 2^e 10 fr., 3^e 5 fr., 4^e un foulard de soie.

Huit heures. — Brillantes illuminations vénitiennes et feux de Bengale.

Les personnes qui désirent prendre part aux jeux et aux courses ci-dessus indiqués sont priés de se faire inscrire au secrétariat de la mairie d'Allonnes, du 19 avril au 3 mai inclusive-ment.

Mairie d'Allonnes, le 11 avril 1863.

Le Maire, BIZOUILLIER.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Par décret impérial, en date du 7 mai, inséré au *Moniteur*, sont élevés à la dignité de sénateur :

M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères; M. le général de division, comte Waldner de Freundstein; M. le général de division Marey-Monge, comte de Peluze; M. Reveil, vice-président du corps législatif; M. Monier de la Sizeranne, député au corps législatif; M. Mocquard, chef du cabinet particulier de l'Empereur; M. de Menque, ancien préfet; M. le comte de Germiny, gouverneur de la Banque de France.

Par un décret de la même date, le Corps législatif est dissous.

Cracovie, 8 mai, 9 h. du matin. — La victoire remportée par Jezioranski à Tepila, le 6, est pleinement confirmée. La bataille a duré 7 heures. Les Russes comptaient 3,300 hommes et avaient six canons avec eux. Les Polonais ont eu plus de cent hommes blessés ou tués. Les Russes, après avoir perdu 400 hommes, ont été refoulés vers Tomaszow.

Le même jour, le chef d'insurgés Miniewski a subi un échec près de Jozefow.

Turin, 8 mai. La session législative sera close le 15 et rouverte le 21 mai.

Shanghai, 25 mars. — Les rebelles chinois menaçaient Tientsin; ils ont été repoussés par les troupes impériales.

Les rebelles ont évacué Shacehing pour se retirer à Anzchow. — Havas.

BULLETIN FINANCIER.

La baisse qui a commencé à se produire vers le milieu du mois d'avril est venue alléger la place. Les embarras qui se sont manifestés encore en liquidation permettent d'apprécier combien elle eût été laborieuse, si des réalisations opérées à temps et un découvert créé n'eussent fait contre-poids à la position dangereuse de la place.

Le reste a tenu une place assez large dans les transactions. Elle s'est relevée assez vivement sous l'impulsion des achats du comptant. Les capitalistes commencent à entrer sérieusement dans les fonds publics.

On recherche avec empressement les actions du Crédit Mobilier français, plus vivement encore celles du Mobilier Espagnol et de la Banque Ottomane, qui fait en ce moment 850 fr. de prime.

Les chemins français sont assez délaissés, à cause des inquiétudes que les nouvelles conventions inspirent aux actionnaires. Il y a plus de faveur sur les chemins étrangers.

Le réveil de l'activité industrielle offre en ce moment de nombreux emplois aux capitaux; mais on ne trouve pas facilement à faire fructifier de petites sommes, et c'est en cela surtout que nous aimons à signaler l'utilité des établissements comme la Banque de Capitalisation, qui groupe des capitaux, leur donne cette force qui réside dans la collectivité, et les applique à des opérations avantageuses. Cette Banque reçoit en participation les sommes les plus minimes, répartit les bénéfices chaque mois et laisse les fonds toujours disponibles. Ce sont des avantages sur lesquels il est inutile d'insister. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de Commerce de Saumur.

SOCIÉTÉ MILON ET DESFRAIS.
Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 20 avril 1862, enregistré, la société existant par conventions verbales entre les sieurs Edouard Milon et Henri Desfrays, tous deux entrepreneurs de voitures publiques, demeurant à Doué-la-Fontaine, a été dissoute, et M. Léon Besson, membre du tribunal, a été nommé liquidateur de la société.
Le greffier du tribunal,
(272) TH. BUSSON.

Tribunal de Commerce de Saumur.

SOCIÉTÉ CHARLES GAURON ET C^{ie}.
Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 4 mai courant, enregistré, a été déclarée nulle, la société en commandite par actions établie à Fontevault, près Saumur, sous la raison sociale Charles Gauron et C^{ie}, pour l'exploitation d'une fabrique de ressorts de carrosserie et ayant pour gérant M. Charles Gauron, négociant à Saumur.
Ladite société constituée par acte sous signatures privées, en date à Saumur, du 17 septembre dernier, enregistré à Saumur le même jour.
Le greffier du Tribunal,
(273) TH. BUSSON.

Étude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.
A VENDRE
OU A LOUER
pour la St-Jean 1864,
Belle MAISON, située à Saumur, rue des Pâiens, occupée par M. Lambert; vaste cour, remise, écurie à quatre chevaux.
S'adresser audit M^e Clouard.

Étude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.
A VENDRE
En bloc ou en détail,
1° Vignes, terres, maison et prés, à la Pierre-Couverte, commune de Bagneux;
2° Un clos de 6 hectares et une maison à Terrefort, commune de St-Hilaire-St-Florent;
3° Une closserie, située à St-Lambert-des-Lévées, près la Mairie, contenant un hectare vingt ares environ.
S'adresser pour traiter, à M^e Clouard.
(275)

Étude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.
A VENDRE
UNE MAISON, située à Saumur, grande rue Saint-Nicolas, n° 63, occupée par M. Proust-Piquet.
UNE MAISON, située à Saumur, rue du Portail-Louis, n° 54, occupée par M. Vincent, ferblantier.
UNE MAISON, située à Saumur, rue du Portail-Louis, occupée par M. Balzeau et M^{me} veuve Poushuret.
UNE MAISON, sise à Saumur, rue Royale, appartenant à M^{me} veuve Boussard.
S'adresser audit M^e CLOUARD.

Étude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur, à Saumur.
VENTE MOBILIÈRE
Le mardi 12 mai 1863, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur, dans la maison de M. Barrabant, rue Saint-Nicolas, à Saumur, à la vente publique aux enchères du mobilier des chambres garnies de ladite maison, à la requête de M. Dubois, qui en est le propriétaire.
Il sera vendu :
Lits, couettes, matelas, couvertures, rideaux de lits et de croisées, édredons, armoires à glaces, commodes à étagères, guéridons, tables de toilette à tiroirs, pendules, flambeaux, glaces, canapés, fauteuils, chaises, étagères, tapis, tableaux, gravures et quantité d'autres objets.
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Étude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.
A VENDRE
A L'AMIABLE,
Trois hectares 27 ares de PRÉ, dans la prairie de la Coquère, commune d'Allonnes.
S'adresser pour traiter à M^e Touchaleaume, notaire.
(224)

Étude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.
A VENDRE
OU A LOUER
PRÉSENTMENT,
UNE GRANE ET BELLE
MAISON
Située à Saumur, port du Marronnier, bâtie et occupée autrefois par M. Gogien.
Nombreuses pièces parquetées, servitudes consistant en logement pour le concierge, caves, remises et écurie, terrasse sur la Loire, vaste jardin bien planté d'arbres fruitiers et d'agrément.
S'adresser à M^e LAUMONIER, pour visiter les lieux et pour traiter.
(259)

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine,
APPARTEMENT complet au premier étage, en face la gare des voyageurs.
S'adresser à M. Barrabant.
(277)

A LOUER
UNE CALÈCHE
A un cheval, très-légère, presque neuve,
A VENDRE
D'OCCASION.
S'adresser à M. LANCEMENT, carrossier.
(233)

MAISON A LOUER
Rue Beaurepaire, N° 17,
Comprenant neuf pièces, vastes greniers, écurie, remise et cour.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE,
UNE MAISON
Située rue d'Orléans, n° 63.
Occupée actuellement par un restaurant.
S'adresser à M. BRINDEAU-BAUDRY.

A LOUER
Très-jolie MAISON avec jardin et une pièce d'eau, à Saumur, en face de la gare des marchandises.
S'adresser à M. NANCEUX.
(596)

M. GIRARD Fils,
M^d DE BOIS
Et de charbon de bois,
Place de la Grise, à Saumur.
Vient de joindre à son commerce le charbon de terre anglais de Cardiff et Merthyr, de 1^{re} qualité, brûlant sans fumée ni odeur.
M. Girard rappelle aux propriétaires de vignes qu'il a toujours en magasin un grand choix de CHARNIERS 1^{re} qualité, de 1 m. 50 c. et 1 m. 66 c., à des prix très-modérés.
M. Girard est assuré d'avance de pouvoir satisfaire les personnes qui voudront bien s'adresser à lui.

DÉPÔT DE SOUFRE
Pour le soufrage des vignes,
Chez M. PERALO.
A 50 fr. les 100 kilogrammes.
Le public est prévenu que pour toute la saison du soufrage, M. Pérala a centralisé chez M. Cadéot, propriétaire à Dampierre, son dépôt de soufre trituré et bluté, à raison de 50 fr. les 0/0 kil. au comptant. (144)

UN HOMME de 38 ans, marié, sans enfants, garde particulier depuis 6 ans, et pouvant tenir une comptabilité, désire une PLACE DE GARDE, LA FEMME se chargerait du soin des bestiaux.
S'adresser au bureau du journal.

MOYEN INFALLIBLE
POUR COMBATTRE
LA MALADIE DE LA VIGNE.
SOUFRE SUBLIMÉ ET LAVÉ,
Chez M. A. PIE fils, droguiste.

M. GARREAU-MURAY,
Épicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.
Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebacien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.
Un demi-kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats : 1° vive et transparente coloration; 2° économie de moitié; 3° qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS
Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS
Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de féculé, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

SOUSCRIPTION AUX OBLIGATIONS DE LA SOCIÉTÉ DES TAPIS ET TISSUS MÉCANIQUES DE MEAUX.

EMPRUNT DE 600,000 FRANCS
DIVISÉ EN 2,400 TITRES D'OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES DE 250 FRANCS, REMBOURSABLES EN 20 ANNÉES A 300 FRANCS,
Produisant un intérêt annuel de 15 francs, et donnant droit aux Primes indiquées plus bas.

CET EMPRUNT EST GARANTI PAR :
1° Une hypothèque, conférant privilège de vendeur, reposant à la fois sur l'immeuble et sur le matériel immeuble par destination de la manufacture de Meaux, terrains, constructions, métiers et outillages de toutes sortes;
2° Les approvisionnements permanents en matières premières, en marchandises manufacturées, ou en marchandises en cours de fabrication et sur métiers.
L'ensemble de ces diverses valeurs matérielles s'élève à 1,400,000 francs et est assuré pour un chiffre d'environ 1,200,000 par les Compagnies Le Phénix et La France.

LA SOCIÉTÉ FAIT AUX OBLIGATIONNAIRES LES AVANTAGES SUIVANTS :
1° Intérêt à 6 0/0;
2° Prime de 50 fr. par obligation, payable au remboursement, soit en moyenne en dix ans : c'est-à-dire environ 2 0/0 à ajouter à l'intérêt de 6 0/0;
3° Prime en tapis affectée à chaque tirage au sort annuel, comme il suit :

LE PREMIER NUMÉRO SORTANT AURA DROIT :
A UN TAPIS, riche, haute laine, d'une dimension minimum de 4^m 20 sur 5^m 50, valant TROIS MILLE FRANCS (1).
LES 19 NUMÉROS SUIVANTS RECEVRONT CHACUN :
UN TAPIS DE PIED OU TAPIS DE TABLE, riche, de 2^m sur 1^m 80 au moins, de la valeur de 100 francs.
De la sorte, il y aura chaque année 20 lots sur 120 obligations sortant, soit une chance par cinq obligations.
4° Faculté pour le porteur d'obligations sorties au tirage annuel d'en recevoir le remboursement en tapis de son choix, au prix de fabrique.
Enfin, les porteurs de titres n'auront à supporter aucuns frais d'impôts ni de droits de timbres, la Société entendant les prendre tous à sa charge.
(1) Un spécimen de ce tapis sera déposé pendant toute la durée de l'emprunt au siège de l'administration.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.
1^{er} VERSEMENT de 100 fr. en souscrivant.
2^e — de 100 fr. le 15 juin 1863.
3^e — de 50 fr. le 15 août 1863.

Le coupon de la prochaine échéance (31 mai 1863) sera détaché d'avance, le souscripteur recevra de suite l'intérêt de 6 0/0 du jour de son premier versement jusqu'au 31 mai.
Les souscripteurs qui verseront de suite la totalité de leurs obligations recevront une bonification de 6 0/0 sur les termes non échus.

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE A PARTIR DU 15 AVRIL 1863 :
A PARIS : Au siège de l'administration, 10, rue Laffitte. (On peut aussi verser au crédit de la Société, chez MM. LES FILS DE GUILHOU JEUNE, 50, rue de Provence.)
A SAUMUR : Chez MM. LOUVET, TROUILLARD ET C^{ie}, banquiers; V^o DE FOS-LETHEULLE ET FILS, id.; V^o LAMBERT ET FILS, id.

Il n'y aura réduction proportionnelle que sur les demandes faites le dernier jour.
La Souscription sera close le 18 mai 1863.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 7 MARS.			BOURSE DU 8 MAI.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	69 25	»	»	69 30	»	05
4 1/2 pour cent 1852.	97 10	»	»	96 80	»	30
Obligations du Trésor.	»	»	»	456 25	»	»
Banque de France.	»	»	»	3380	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	»	»	»	»	»	»
Crédit Foncier, nouveau.	»	»	»	»	»	»
Crédit Agricole.	750	»	5	750	»	»
Crédit Mobilier.	1420	»	17 50	1422 50	2 50	»
Comptoir d'esc. de Paris.	740	»	5	735	»	5
Orléans (estampillé).	1015	7 50	»	1013 75	»	1 25
Orléans, nouveau.	822 50	»	»	822 50	»	»
Nord (actions anciennes).	1032 50	»	7 50	1030	»	2 50
Est.	513 75	1 25	»	513 75	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	1072 50	»	8 75	1056 25	»	16 25
Midi.	770	»	5	765	»	5
Ouest.	526 25	»	3 75	518 75	»	7 50
Genève.	465	»	2 50	465	»	»
Dauphiné.	460	»	»	»	»	»
Ardennes.	485	»	1 25	485	»	»
Algériens.	»	»	»	»	»	»
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1830	»	5	1830	»	»
Canal de Suez.	537 50	»	8 75	527 50	»	10
C ^{ie} Transatlantique.	»	»	»	»	»	»
Autrichiens.	492 50	»	5	500	7 50	»
Sud-Autrich.-Lombards.	581 25	»	3 75	567 50	2	13 75
Victor-Emmanuel.	460	»	2 50	460	»	»
Russes.	432 50	1 25	»	432 50	»	»
Romains.	435	»	»	453 75	12 50	»
Crédit Mobilier Espagnol.	967 50	»	10	972 50	5	»
Saragosse.	760	»	»	760	»	»
Portugais.	545	»	»	542 50	»	2 50

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.
Nord. 316 25 » » » » 315 » » » »
Orléans. 308 75 » » » » 311 25 » » » »
Paris-Lyon-Méditerranée. 306 25 » » » » 306 25 » » » »
Ouest. 301 25 » » » » 300 » » » »
Midi. 303 75 » » » » 305 » » » »
Est. 300 » » » » 305 » » » »